

La Vallée de Baïgorri sous la Révolution*

(The Baigorri Valley during the Revolution)

Etcheverry-Ainchart, Jean

[BIBLID \[1136-6534 \(1998\) 11:7-24\]](#)

Jean Etcheverry-Ainchart explique comment sous la Révolution Française, les Institutions de la vallée de Baïgorri ont été modifiées. Il raconte la guerre soutenue par les Basques du futur maréchal Harispe contre les troupes espagnoles; il souligne à ce sujet l'antagonisme entre Baïgorri et Les Aldudes. Il explique aussi les répercussions de la lutte anti-religieuse de cette époque dans la vallée.

Frantses Iraultzaren garaian, Baigorri haraneko instituzioek aldaketa batzuk jasan zituzten. Euskaldunek Harispe mariskalaren zuzendaritzapean espainiar armadaren aurka eginiko gerra kontatzen digu Jean Etcheverry-Ainchartek; horren ildotik, Baigorriren eta Alduderen arteko etsaitasuna aipatzen du. Halaber, Baigorriin garai hartan gertaturiko erlijioaren aurkako borrokaz dihardu.

Durante la Revolución Francesa las instituciones del valle de Baigorri sufrieron modificaciones. Jean Etcheverry-Ainchart relata la guerra sostenida por los vascos bajo las órdenes del futuro mariscal Harispe contra las tropas españolas; al respecto subraya el antagonismo entre Baigorri y Los Aldudes. Se ocupa también de las repercusiones de la lucha antirreligiosa en el valle durante ese mismo período.

* BSB, 1954, n° 70, p. 107-124. 1955, n° 71, p. 1-10.

I

La session annuelle des Etats de Navarre s'ouvrit à Saint-Jean-Pied-de-Port le 16 mars 1789. Les Etats étaient appelés à prendre connaissance de la Convocation aux Etats Généraux de France; ils l'estimèrent "irrégulière, illégale, et anticonstitutionnelle et, le 4 avril, en des remontrances signées par deux membres du Clergé, trois membres de la Noblesse et trois membres du Tiers-Etat, il fut demandé au Roi de nouvelles lettres de convocation en le priant "d'en approprier la forme, la substance et les conditions à la Constitution et aux droits et franchises de la Navarre".

En fait, dès l'ouverture des Etats, deux tendances s'étaient manifestées: celle du Clergé et de la Noblesse, hostile aux ordres de Versailles; et celle du Tiers, prêt à l'obéissance au Roi. Et par un paradoxe singulier, le Commissaire du Roi, Marquis de Lons, favorisait en coulisse la manoeuvre du Clergé et de la Noblesse, tandis qu'il stigmatisait l'attitude du Tiers: "Vous remarquerez dans cette conduite du Tiers-Etat, écrivait-il au ministre Necker, un système turbulent et de désordre... cet ordre mérite des témoignages de mécontentement".

A l'arrivée des nouvelles lettres du Roi, les Etats de Navarre réunis en session extraordinaire fin juin, arrêtaient le cahier des griefs et décidèrent l'envoi d'une députation au Roi; cette même députation devait se rendre aux Etats-Généraux, mais contrairement aux ordres venus de Versailles, il ne lui fut donné que des pouvoirs strictement limités.

Lorsque les deux représentants de la vallée de Baïgorry aux Etats de Navarre rentrèrent de Saint-Jean-Pied-de-Port et rendirent compte de ce qui s'y était fait, l'attitude des Etats fut très critiquée à Baïgorry; il fut même envisagé de porter au pied du trône les "justes réclamations" de la vallée contre les Etats de Navarre.

Les événements se précipitaient: les Etats furent à nouveau convoqués pour accorder des pouvoirs illimités à leurs députés (qui, à Versailles, se trouvaient dans une impasse à raison de l'exiguïté de leur mandat) et pour donner leur adhésion aux décisions déjà prises par l'Assemblée Nationale. Clergé et Noblesse se montraient irréductibles, tandis que le Tiers inclinait vers l'adhésion et manifestait son désir de rendre public son sentiment. Mais dès le quatrième jour, un coup de théâtre se produisit: le Commissaire du Roi donna l'ordre à l'Assemblée de se séparer.

La députation partie à Paris regagna la Navarre sans avoir pris place à l'Assemblée Nationale.

Mais l'adhésion que les Etats de Navarre avaient refusée, les Communautés de Navarre la donnèrent sans tarder. Dès novembre 1789, le Pays de Mixe donna son adhésion; d'autres Villes et Vallées suivirent. Et puisque la Ville de Saint-Jean-Pied-de-Port avait, dès décembre 1789, donné l'exemple de renoncer aux privilèges de la Navarre et d'accepter la nouvelle constitution que l'Assemblée Nationale donnerait à la France, la Vallée de Baïgorry fit de même en janvier 1790; désireuse de "participer aux avantages qui doivent nécessairement refluer sur tous ceux qui s'empressent de remettre leurs pouvoirs aux législateurs zélés et éclairés", elle chargea le maire de Saint-Jean-Pied-de-Port (Fargues) de transmettre son adhésion au Président de l'Assemblée Nationale.

Une première étape était franchie dans la nouvelle voie, de plein gré semble-t-il.

Un second pas allait être fait, mais cette fois, à contre-cœur.

Les "législateurs zélés et éclairés" avaient supprimé les anciennes divisions territoriales de la France; aux provinces se substituèrent quatre-vingt-trois départements. Le 12 janvier 1790, l'assemblée devait se prononcer sur le département des Basses-Pyrénées, groupant les régions basques de la Navarre, du Labourd et de la Soule au Béarn, dont la formation était préconisée par le Comité chargé de la constitution des nouvelles circonscriptions. Vainement, les frères Garat, députés du Labourd, plaidèrent la cause des Basques qui ne voulaient pas être unis aux Béarnais. Le 15 janvier, le vote de l'Assemblée et le 4 mars les lettres patentes du Roi en décidèrent autrement.

A Baïgorry on ignorait le vote définitif de l'Assemblée. La rumeur publique et aussi une lettre du Syndic de Labourd au Syndic de Navarre avait instruit les gens sur ce qui se tramait à Paris. L'opinion fut unanime: "Il est physiquement impossible que les trois cantons basques soient réunis en un département à d'autres pays qui ne le seraient pas, en ce qu'il y aurait un obstacle insurmontable, surtout par la différence des langues à la communication de leurs idées dans les Assemblées d'administration", proclama la Cour Générale de Baïgorry le 25 janvier 1790. Il fallait s'opposer énergiquement à ce projet inadmissible. Oui, mais la Navarre n'était pas représentée à l'Assemblée Nationale. Un Syndic fut chargé de s'entendre avec les délégués des Communautés de Navarre et du Labourd. La réunion eut lieu à Saint-Palais le 22 mars: les délégués jugèrent nécessaire une députation de la Navarre à l'Assemblée Nationale et en rendirent compte à leurs Communautés respectives. La Vallée de Baïgorry en accepta le principe ainsi que la participation aux frais qui en découleraient, mais sous la condition qu'à la réunion des délégués, prévue à Saint-Jean-Pied-de-Port pour le 29 mars, toutes les Communautés de Navarre fussent représentées et prissent cette décision à l'unanimité.

A Saint-Jean, sur quatorze Vallées ou Pays, neuf seulement furent représentées; une nouvelle réunion fut décidée, mais sans résultat. A vrai dire, la Navarre n'était pas unanime; dans sa séance du 9 avril 1790, la Cour Générale de Mixe avait très nettement pris position: les représentants choisis par le Pays Basque sauraient le français, on donnerait aux Basques une représentation égale à celle des Béarnais; bref, Mixe, invité par Fargues à participer à la protestation de la Navarre, s'y refusait. D'ailleurs, l'on ne tardait pas à apprendre que tout effort était vain et qu'il fallait se résigner à rencontrer les Béarnais dans les Assemblées départementales.

Le nouvel appareil administratif ne s'installait d'ailleurs pas sans quelques grincements. La loi du 14 décembre 1789 avait introduit un régime uniforme dans toute la France; chaque ville ou bourg, était dotée d'une municipalité recrutée à l'élection.

La Vallée de Baïgorry n'eut connaissance de cette loi qu'en mars 1790. Mais, fit remarquer le Jurat (officier municipal) de Saint-Etienne, une question préalable se posait: l'ensemble de la Vallée resterait-il groupé sous l'autorité d'un maire, d'une même municipalité, ou bien, au contraire, la Vallée serait-elle divisée en plusieurs communes dotées chacune d'une municipalité?

Les jurats étaient perplexes. Ils en réfèrent aux hameaux, mais la réunion du 16 mars fut le reflet de l'indécision générale; en fait, il y avait des partisans du maintien de l'unité et des partisans de la division.

La décision fut renvoyée au surlendemain, mais le 18 mars les jurats ne décidèrent rien, sous le prétexte de n'avoir

pu s'assurer du sentiment de toute la population. Le 23 mars, la question fut enfin tranchée en faveur d'une division en plusieurs communes, mais le 28 mars les hameaux instruits entre temps des inconvénients que la division entraînerait pour la jouissance des communaux, revinrent sur la décision du 23 mars et voulurent rester groupés en une seule commune. Puis un nouveau revirement se produisit, sous l'influence d'éléments extérieurs à la Vallée; la commission royale pour la formation du département des Basses-Pyrénées exhortait les gens de la Vallée "à ne pas céder aux insinuations qui tendraient sous prétexte d'une réunion générale en corps de municipalité à perpétuer l'ancien régime aussi opposé à l'intérêt privé de chaque communauté que contraire aux décrets de l'Assemblée Nationale."

La Vallée fut donc divisée en sept communes dès avril 1790: Ascarat, Lasse, Irouleguy, Anhau, Saint-Etienne, Ithurrigorry, Aldudes. On procéda immédiatement à l'élection des officiers municipaux.

Ainsi disparaissaient la Navarre avec ses Etats et la Vallée avec sa Cour Générale, son Berrogain, ses Bilzar.

Cependant l'évolution était lente à Baïgorry.

Les cadres administratifs avaient changé, mais non les hommes: le premier maire élu à Saint-Etienne-de-Baïgorry fut Harismendy, antérieurement Syndic de la Vallée à diverses reprises; le secrétaire du Conseil général de la Municipalité fut son frère, auparavant secrétaire de la Vallée.

Et si le maire Harismendy fut suspendu de ses fonctions en 1791 la décision vint de l'administration départementale; la Municipalité, au contraire, fit des démarches pour demander son rétablissement.

Les habitudes aussi demeuraient: à Saint-Etienne, qui groupait en une commune six des anciens hameaux de la Vallée, les officiers municipaux étaient choisis de manière à assurer la représentation des hameaux. Et comme sous l'ancien régime, les impôts à la charge de la commune de Saint-Etienne étaient, pour leur recouvrement, répartis entre les six hameaux. Au fait, ce n'était pas l'impôt mais la contribution (foncière et mobilière) remplaçant la taille; néanmoins, la note à payer n'avait pas diminué (8.439 livres en 1791 pour la seule commune de Saint-Etienne contre environ 10.000 livres pour l'ensemble de la Vallée à la fin de l'ancien régime) et son recouvrement se faisait toujours sans la moindre célérité.

Les rapports avec le Clergé demeuraient bons, semble-t-il. Alors qu'autrefois les membres du Clergé se tenaient traditionnellement à l'écart de l'administration locale, l'année 1790, les vit entrer dans les Assemblées: le 30 avril 1790, à l'Assemblée générale réunie pour élire la nouvelle municipalité d'Irouléguay, le curé fut élu président de séance, puis désigné comme notable. A Saint-Etienne-de-Baïgorry, le curé fut également désigné comme notable la même année; l'année suivante, on construisit le clocher; la municipalité fit confectonner un banc à l'église pour les officiers municipaux et participa aux frais d'érection du reposoir du Jeudi-Saint.

Toutefois, ces bons rapports allaient s'altérer un peu, du moins à Saint-Etienne. Le 10 juillet 1791, le curé dut comparaître devant la municipalité, sur l'ordre du procureur de la commune, et livrer ses intentions au sujet du mandement et de la lettre pastorale de l'évêque constitutionnel Sanadon; il précisa qu'il ne les publierait pas et qu'ayant refusé de prêter le serment exigé des fonctionnaires publics, il renonçait à la cure de Saint-Etienne. De fait, il n'allait pas tarder à être remplacé, en décembre 1792, par un curé constitutionnel.

A Irouléguay, au contraire, on accorda des délais au curé pour prêter serment, puis on n'en parla plus; et le curé continua à demeurer en sa paroisse jusqu'au jour où il eut connaissance de la loi relative aux ecclésiastiques qui n'avaient pas prêté le serment ou qui s'étaient rétractés après prestation. Alors, en septembre 1792, il passa en Espagne et voici le sauf-conduit que lui délivra la Municipalité d'Irouléguay:

"La nation et la loy

Departement de basse pirenees, district de Saint-Palais, municipalité d'Irouleguy. Lessés passer le sieur Jean Harispe, domicilié et titulaire de la cure audit présent lieu d'Irouleguy avant sa suppression, agé de cinquante trois ans, taille de cinq pieds trois pouce, cheveux gris, soucis chataignes, les yeux chatagnes tirant un peu au blanc, nez aquilain, bouche moyenne, menton avec un petit trou au milieu, front large, visage rond, lequel se seroit présenté a nous et nous auroit déclaré qu'en exécution du décret de l'assemblée législative du 26 août 1792, il passera dans huit jours en Espagne et dans la ville de Pampelune, passant par les Aldudes et pretes luy aide et assistance en cas de besoin.

Délivré à la maison commune du présent lieu par nous maire et officiers municipaux et a signé à ceux qui savent écrire: Harispe, Iputcha, Topet secrétaire greffier."

En ce qui concerne la noblesse, il y a peu de chose à dire.

Le Vicomte d'Echoux était décédé en 1785 laissant deux filles; celles-ci ne furent pas inquiétées; en juillet 1791, la Municipalité se borna à effacer les armoiries de la Maison d'Echoux, peintes à l'intérieur et à l'extérieur de l'église et à ôter un grillage qui séparait une chapelle latérale réservée à la famille d'Echoux du reste de l'église.

Ce même mois de juillet 1791, la garde nationale perquisitionna au château d'Urdo, sous prétexte de rechercher des émigrants. Urdo était alors à Irouléguay, dans une de ses propriétés, et ne fut pas inquiété.

Quant au Chevalier d'Etchepare, propriétaire de la maison noble Larragoyen, à Ascarat, il émigra.

Ainsi s'achevaient ces premières années sans grand drame dans la Vallée de Baïgorry. Le pays n'était pas encore troublé, et il vivait en paix. Cela n'allait pas durer.

II

Les bonnes relations entretenues par la France et l'Espagne, à la suite de la conclusion du Pacte de famille, en 1761, continuèrent après 1789. La Constituante offrit même à l'Espagne, menacée par l'Angleterre, l'aide de ses navires.

Mais bien vite, à la suite de l'arrestation de Louis XVI à Varennes l'attitude espagnole devint réservée, sinon hostile. A l'automne 1792, l'arrivée de troupes espagnoles à la frontière, vers Irun, jeta la population frontalière française dans l'inquiétude.

Les jeunes gens de la frontière prirent le parti de garder les passages et débouchés des montagnes, formant ainsi une couverture improvisée. Carnot ayant permis à ces isolés de se grouper en unités organisées, il se forma à l'entrée de l'hiver 1792-93 à Saint-Jean-Pied-de-Port, quatre compagnies de volontaires dont les cadres furent recrutés à l'élection. Harispe, de Saint-Etienne, fut l'un des quatre capitaines élus et commença une carrière qui devait, à la fin de ses jours, le conduire au Maréchalat. De nouvelles compagnies se constituèrent, dont l'une élut pour capitaine le notaire Harismendy,

oncle d'Harispe, ancien secrétaire de la Cour Générale de la Vallée de Baïgorry et ancien sous-lieutenant dans les Milices de la Navarre.

Pendant que ces compagnies de "Chasseurs basques" (tel fut leur nom) constituaient à la frontière une force non négligeable, l'armée des Pyrénées occidentales se formait, au milieu de mille difficultés.

Sur ces entrefaites, les deux pays passèrent à l'état de guerre. Les démarches faites par le Roi d'Espagne pour sauver la vie de Louis XVI se heurtèrent à l'intransigeance du gouvernement révolutionnaire; la Convention somma le Gouvernement espagnol de retirer ses troupes de la frontière et essuya un refus; l'ambassadeur de France quitta Madrid le 23 février 1793. C'était la guerre.

Au moment où les hostilités éclataient, l'armée des Pyrénées Occidentales réunissait environ neuf mille hommes sous le commandement de Servan. Le détachement qui défendait la Navarre, autour de Saint-Jean-Pied-de-Port comprenait six bataillons et demi d'infanterie et neuf compagnies franches dont huit de chasseurs basques; l'ensemble était groupé en une division commandée par La Gènetière. Le gros de la division, La Gènetière, était installé à Saint-Jean-Pied-de-Port et Baïgorry; des postes avancés, composés de chasseurs basques, le couvraient à l'Ouest et au Sud tenant les cols face au Baztan (notamment les cols de Berdaritz et d'Ispéguy) et occupant Ondarolle et le camp de Château-Pignon.

Du côté espagnol, les forces étaient plus considérables, le double à peu près, sous le commandement du Lieutenant Général Don Ventura Caro. Celui-ci disposait en outre de forces auxiliaires composées d'émigrés sous le commandement du Marquis de Saint-Simon. Caro avait groupé ses forces dans le Baztan et dans le Valcarlos; il avait établi un camp important sur le flanc d'Altobiscar, près de Roncevaux. Mais ces troupes espagnoles n'avaient qu'une mission défensive, l'effort principal étant dévolu aux troupes massées en Catalogne sous le commandement de Ricardos.

Nous ne parlerons que des opérations qui se déroulèrent dans la Vallée de Baïgorry et ses abords immédiats. Le théâtre d'opérations offrait, dans cette région, la particularité d'être constitué de vallées profondes et parallèles: de l'Ouest à l'Est, le Baztan occupé par les Espagnols, la Vallée de Baïgorry occupée par les Français, le Valcarlos occupé par les Espagnols.

Les premières semaines de guerre ne furent marquées d'aucune rencontre; les adversaires s'observaient sans chercher le combat.

Mais, fin avril 1793, les Espagnols prirent l'initiative des opérations; après une diversion à l'Est (prise en force du col d'Ispéguy le 20 avril escarmouches à Valcarlos), puis à l'Ouest (action sur Hendaye) ils lancèrent une vigoureuse attaque sur Sare, au centre du front, où ils provoquèrent une débandade des troupes françaises; sans exploiter leur succès initial, ils s'arrêtèrent en bordure de la Nivelle et reportèrent leur action sur leur droite afin de dégager la Vallée de Baztan et les fonderies d'Eugui et Orbaiceta.

Pendant les préparatifs que nécessitait l'attaque de Château-Pignon, ils lancèrent le 20 mai une attaque sur le col de Berdaritz, à l'Ouest des Aldudes, vaillamment défendu par deux compagnies de chasseurs basques (dont celle d'Harispe) qui réussirent à conserver le col; les Français répliquèrent par la prise du col d'Ispéguy, d'Ondarolle et de

Valcarlos; succès sans lendemain car l'armée des Pyrénées Occidentales ne parvenait à s'organiser qu'avec peine, manquant d'effectifs, d'armements, de subsistances, dirigée par un commandement médiocre et suspect.

Devant les préparatifs d'attaque de Caro, le général La Gènetière évacua Valcarlos et Les Aldudes (27 mai) et se replia sur Baïgorry et Saint-Jean-Pied-de-Port, ne laissant que des postes avancés à La Fonderie et Arnéguy. Profitant du départ de renforts français vers Château-Pignon, une action locale espagnole assura le 3 juin la prise du village de La Fonderie et du rocher d'Arrola; l'établissement industriel de La Fonderie fut incendié et les maisons du village livrées au pillage et au feu. Mais le rocher d'Arrola qui constituait un point fort du terrain fut brillamment repris par Harispe; tous les efforts espagnols, le 4 juin, pour s'emparer du rocher furent vains et un convoi qui s'était acheminé jusqu'à Baïgorry fut attaqué et pris par la population.

Le 7 juin, Caro attaqua le Château-Pignon; ce camp retranché, à plus de 1.100 mètres d'altitude, défendu par 4.500 soldats français, dotés d'artillerie et solidement retranchés, constituait une position très forte. Caro mit en oeuvre des moyens importants: artillerie, 200 cavaliers, 8.000 fantassins; il emporta la position, blessant et faisant prisonnier le général français La Gènetière, tandis que les troupes françaises se repliaient sur Saint-Jean-Pied-de-Port. Ici encore, Caro n'exploita pas son succès; il se borna à détruire le fortin et se retira dans la montagne.

Quelques actions de peu d'importance suivirent, tant vers la Bidassoa qu'au col d'Ispéguy qui changea de mains plusieurs fois.

Voyons maintenant ce qui se passait aux Aldudes pendant ce temps. Le 27 mai, les troupes françaises avaient quitté le village pour se replier sur La Fonderie. Les gens des Aldudes firent bon accueil aux Espagnols et lorsque ceux-ci attaquèrent La Fonderie, le 3 juin, des Aldudiens qui s'étaient joints à eux, participèrent au pillage de l'établissement industriel et des maisons situées à l'entour; on dit même qu'à leur tête se trouvait le prêtre réfractaire Inda, qui excitait l'ardeur de ses paroissiens, revêtu d'un surplis et d'une étole, brandissant d'une main un crucifix et de l'autre une torche avec laquelle il fut l'un des premiers à porter le feu aux bâtiments.

Le village des Aldudes resta quelque temps aux mains des Espagnols et ses habitants songèrent à se détacher de la Vallée de Baïgorry et de la France pour s'unir à l'Espagne. Ce projet fut peut-être encouragé par l'occupant, mais les Aldudiens y voyaient de multiples avantages: en premier lieu, celui de sauvegarder leur foi catholique et de conserver le libre exercice du culte; en second lieu, celui de se délivrer de la rigueur de l'administration baïgorrienne qui n'avait jamais été tendre à leur égard, détruisant les clôtures et réduisant à néant les défrichements entrepris, il est vrai, au mépris des ordres des intendants; en troisième lieu, celui de s'approprier la totalité des pâturages de haute montagne.

Les maîtres de maison des Aldudes tinrent donc une réunion générale, et voici la délibération qui fut prise par cette assemblée:

"Dans la paroisse des Aldudes, le 20 juin 1793, s'assemblant en la forme accoutumée et tous les voisins et habitants des cinq quartiers dont se compose cette peuplade et dont les noms sont les suivants:

Quartier de Jaurmendy(40 noms);
 Quartier de Urepel(45 noms);
 Quartier de Labiarin(33 noms);

Quartier de Samouqueguy(36 noms):
 Quartier de Esnassou(45 noms).

Lesquels se rendant compte des continuelles vexations qu'ils ont éprouvées depuis longtemps et qui se sont accrues en raison des troubles habituels de la France de la part des Baïgorriens qui intentaient de les priver avec la plus grande inhumanité des moyens indispensables à leur subsistance sans autre motif que celui de ne point adopter les impies et pernicieuses maximes sur la religion catholique, apostolique et romaine et sur le gouvernement politique qui les tient dans un état de troubles et de désolation, ont résolu unanimement de s'opposer de tous leurs pouvoirs à l'introduction de telles maximes dans leur pays; et considérant d'autre part, le paternel amour et la bienveillance avec lesquels Sa Majesté, que Dieu garde, traite et gouverne ses fidèles vassaux et tous ceux qui dans ce temps de calamité, se mettent sous sa souveraine protection, en envoyant une armée puissante pour les secourir, tous de conformité sans exception d'aucun de ceux qui, actuellement habitent le pays, conviennent et résolvent de se mettre sous la puissante protection du roi d'Espagne Charles IV, se soumettent comme ils se soumettent dès à présent par cette délibération à sa souveraine disposition pour qu'il dispose d'eux tous comme il sera de son royal plaisir, soit en daignant les recevoir pour ses vassaux, ce que, avec les plus vives instances, ils demandent à Sa Majesté, soit en les admettant sous sa royale protection, étant prêts à prêter obéissance et le serment de fidélité, qui correspondent pour eux, leurs enfants et descendants à perpétuité, en la forme et en la solennité qui leur seront prescrites par Sa Majesté; de même, ils promettent de prendre les armes dès à présent, dans les actuels troubles, pour défendre leur pays et pour le conserver sous la domination de Sa Majesté Catholique, principalement contre les Baïgorriens et telles autres troupes qui les secourent ou manœuvrent avec ou sans leur concours contre les domaines de Sa Majesté Catholique, qu'ils seront assujettis et prêts à obéir aux ordres des généraux et commandants de ses royales armées et de tous autres sujets et individus que Sa Majesté destinerait pour leur gouvernement politique et civil, qu'également si quelqu'un, oubliant les sacrés devoirs qu'il contracte par cette résolution, se montrait indifférent et donnait secours ou protection aux ennemis, ils s'offraient avec leurs personnes et biens à la responsabilité de tous dommages et préjudices et à ne point cacher les délinquants, mais au contraire à les découvrir et dénoncer pour qu'ils soient châtiés avec la peine qu'ils auront encourue et pour que cette peuplade et ses habitants obtiennent les avantages et bénéfices qu'ils se promettent d'être vassaux de Sa Majesté ou de vivre sous sa souveraine protection, ils autorisent et confèrent les facultés nécessaires à don Juan Joseph Inda, vicaire, à Baptiste Arrambide, leur actif maire, pour que, représentant la généralité des habitants des Aldudes, par écrit ou verbalement, ils pratiquent toutes les diligences qui conduisent à obtenir tant de bien et demeurent chargés de faire en sorte que cette détermination parvienne à la connaissance de Sa Majesté Catholique par la voie de l'Excellentissime Seigneur Don Ventura Caro, Commandant Général de l'armée de Guipuzcoa et de Navarre qu'ils prient humblement d'employer son influence à assurer Sa Majesté de la sincérité et vérité avec lesquelles nous nous remettons à sa souveraine disposition.

Et nous trouvant sans officier public ni personne autorisée qui puisse rendre témoignage de cette résolution, elle fut signée des habitants qui savent écrire et ceux qui ne savent pas firent une croix à la suite de ce papier, demeurant tous prêts à donner telles autres preuves de sa vérité et certitude."

L'échec français du Château-Pignon avait démontré qu'une réorganisation des troupes et surtout un raffermissement de la discipline étaient indispensables si l'on voulait éviter la débandade des soldats aux premiers coups de canon.

Tandis que l'on procédait à cette réorganisation, derrière la couverture des chasseurs basques qui, défendant leurs

propres villages, montraient un courage et une endurance à toute épreuve, des modifications étaient apportées au haut commandement et on faisait un gros effort pour organiser les arrières, notamment les ambulances.

Une action sérieuse fut montée pour reprendre la Vallée des Aldudes. Tandis qu'une diversion était faite vers Château-Pignon, trois colonnes s'avancèrent vers le Sud le 7 août 1793: celle du centre, empruntant le fond de la vallée, devait s'emparer du village, tandis que les deux autres assuraient sa protection sur les hauteurs; celle de droite, dans laquelle se trouvait Harispe, avait la difficile mission d'arrêter et de refouler tous secours aux Espagnols qui viendraient du Baztan, et d'enlever les postes établis sur les cols, notamment à Berdaritz; de l'accomplissement de sa mission dépendait le succès de toute l'opération, raison pour laquelle le Général Delalain et le représentant du peuple Féraud marchaient en tête de cette colonne. L'opération fut vigoureusement menée; les chasseurs basques, bien enlevés par Harispe, chassèrent les Espagnols sans leur laisser le temps de se réorganiser et le succès de la colonne de droite assura celui de la colonne du centre.

Dans un rapport qu'il fit imprimer sur cette opération du 7 août, le Général Delalain rendit hommage aux chasseurs basques et à leurs chefs, signalant tout particulièrement "l'intrépide Harispe, sur lequel la République peut fonder de grandes espérances", son jeune frère "que déjà la République a honoré d'une armure et d'un équipement militaire à titre de récompense", Harismendi, etc...

Les Aldudes prises, alors sonna l'heure des comptes. Les chasseurs basques de La Fonderie et de Baïgorry étaient singulièrement montés contre les Aldudiens et, par vengeance, parlaient d'incendier leurs maisons. On les en empêcha; une seule maison brûla, dit-on, celle du prêtre Inda; le clocher de l'église menacé d'être brûlé, fut sauvé des flammes par un courageux caporal. Les troupes firent preuve d'une relative modération et la population aldudienne, pressée de désavouer les instigateurs de la délibération du 20 juin, donna l'assurance de sa soumission. Le représentant Féraud écrivit au Comité de Salut Public afin d'être fixé sur l'attitude à observer à l'égard des "infâmes Aldudiens, ces lâches déserteurs de la Mère Patrie, ces vils esclaves, indignes du nom français" qui demandaient l'indulgence des vainqueurs. Une première sanction fut prise, celle de donner une ample publicité à leur acte de trahison: le 16 août, au camp d'Arretchenea, les représentants du peuple prirent l'arrêté suivant contre les Aldudiens coupables de trahison, de pillage, d'incendie:

"Vu qu'ils ont consommé leur crime en recevant chez eux les troupes espagnoles, leurs munitions et effets, les émigrés, les prêtres déportés et tous les scélérats que la Patrie a vomis de son sein qu'ils déchiroient..."

Considérant... qu'il importe d'enchaîner la rage de ces traîtres et de la rendre impuissante contre les Baïgorriens qui se sont montrés les dignes enfants de la République et ses intrépides défenseurs...

Arrêtons...

1^o L'impression de l'acte du 20 juin..."

On en ordonna l'impression à deux mille exemplaires, en deux langues (basque et français) et l'affichage dans toutes les communes des Basses-Pyrénées, des Landes et des Hautes-Pyrénées.

Le même arrêté, soucieux du sort des gens de La Fonderie qui avaient souffert de l'incendie et du pillage des Espagnols et des Aldudiens, stipulait:

“Il sera demandé à la Convention Nationale des secours et des indemnités en faveur des braves habitants de La Fonderie qui sont si recommandables par leur fidélité, leur courage, leur dévouement républicain et leur malheur.”

Les représentants du peuple exigeaient la livraison des meneurs et ordonnaient de procéder dans les trois jours au désarmement du village sous peine d'inculpation de trahison; les troupeaux servaient de gage pour garantir la soumission.

En fait, il y eut une grande violence dans les mots, mais il semble que l'on s'en tint là: les meneurs avaient fui en Espagne et n'avaient rien à craindre, sur leurs personnes, de la colère des représentants du peuple.

Et puis aussi, vers la fin de l'été, les Espagnols reprirent les Aldudes...

L'été et l'automne 1793 virent une nouvelle crise du commandement français et diverses actions vers Bariatou, Urdax, Urrugne, mais pas d'événements saillants. Baïgorry, après la prise des Aldudes par les Espagnols, fut l'objet d'attaques infructueuses de ceux-ci, les 14 et 21 octobre. Une attaque française sur le Baztan et les Aldudes fut repoussée fin novembre; par contre, les Français enlevèrent les fortins construits en pierres sèches et en terre sur les cols; Ispéguy et Bustancelhay tombèrent en décembre (à Bustancelhay, Harispe reçut sa première blessure, un coup de feu à la jambe gauche), Arieta en janvier 1794.

Profitant du répit de l'automne, le commandement français réorganisa l'armée des Pyrénées occidentales en trois divisions basées sur Bayonne, Saint-Pée et Saint-Jean-Pied-de-Port. Neuf des dix compagnies de chasseurs basques furent affectées à la division de Saint-Jean-Pied-de-Port et, pendant l'hiver, on les groupa en bataillons d'après le pays d'origine des chasseurs; le premier bataillon comprenait les compagnies de Baïgorry et La Fonderie. Pour le choix des chefs de bataillon, on eut recours à l'élection et Harispe fut l'un des trois élus.

Au début de 1794, les Espagnols prirent l'initiative de l'action; l'attaque porta en février sur la région côtière; puis, le 26 avril, une forte attaque fut dirigée sur Baïgorry: la légion de Saint-Simon, qui, au poste de Chotro à Eznazu couvrait La Fonderie d'Eugui, face au Nord, fut chargée de bousculer les postes français placés au Sud de Baïgorry; il était encadré à l'Ouest par les forces du Baztan, à l'Est par une colonne qui progressait le long des crêtes séparant Valcarlos de La Fonderie. Saint-Simon se mit en route de nuit, traversa La Fonderie, enleva au cri de “Vive le Roi!” six petits postes et poursuivit les Français qui se repliaient vers Baïgorry tandis qu'à sa droite la colonne Est enlevait successivement le mont Agarai, le col Eunsarai, le mont Adarza et encerclait le rocher d'Arrola. Selon les Espagnols, l'expédition n'avait qu'un objectif limité: en représailles d'incendies de fermes de Valcarlos par les Français, mettre le feu à toutes les fermes dans un espace de six lieues; quatre cents fermes furent donc brûlées, Arnéguy et Ondarolle souffrirent également du feu. Après quoi, les troupes espagnoles se retirèrent, encouragées dans ce repli par un mouvement tournant d'Harispe, accouru avec quatre cents hommes par des sentiers de montagne, derrière les Espagnols, pour sauver son village natal de Baïgorry dont la situation fut fort critique mais qui fut admirablement défendu par ses habitants, ainsi que le nota le général commandant l'armée (très modestement la commune de Saint-Etienne se baptisa du nom de “Thermopyle” à la suite de la brillante attitude de sa population pendant la guerre). Les émigrés laissèrent sur le terrain des morts et des blessés; ceux-ci furent très dure-

ment traités; ceux qui ne moururent pas en cours de route furent exécutés à Bayonne dans des conditions tragiques; on les conduisit à la guillotine le 30 avril; l'appareil se refusa à fonctionner après deux exécutions, puis, remis en état, il tomba à nouveau en panne après trois autres exécutions; sur quoi, les sept prisonniers qui attendaient leur tour, furent conduits aux Allées Marines et fusillés.

Le commandement français voyant ses effectifs augmenter et la cohésion croître, estima le moment venu de reprendre l'initiative des opérations. Un conseil de guerre tenu le 8 mai, décida l'attaque de la zone côtière, mais une action espagnole sur le centre français, quoiqu'infructueuse, fit différer l'exécution des projets, retard qui entraîna leur modification: on estima que le Baztan constituait un objectif de choix; un succès dans cette vallée menacerait aussi bien la gauche que la droite des Espagnols.

Le 3 juin, les troupes françaises se mirent en marche en trois colonnes: l'une comprend 2.300 hommes (dont le bataillon d'Harispe) devait prendre les Aldudes et le col de Berdaritz; la seconde devait s'emparer du col d'Ispéguy et la troisième du col de Maya, tandis qu'une opération de diversion serait faite dans le Valcarlos.

L'attaque fut brillamment menée. Sur la gauche (première colonne) des éléments s'emparèrent des Aldudes, tandis que d'autres accomplissaient des prouesses à Berdaritz, défendu par le fortin d'Urrichka équipé d'artillerie; dès les premières fusillades, le général La Victoire était tué et remplacé au commandement par Harispe qui entraîna ses hommes à l'assaut de la redoute, et profitant du désarroi jeté chez les Espagnols par l'explosion d'un baril de poudre, s'empara de l'ouvrage. La deuxième colonne enleva non sans mal les fortins des cols d'Elhorrieta, Ispéguy et Bustancelhay, courageusement défendus. Les Espagnols se replièrent sur la ligne Errazu, Arizcun, Pic d'Arguinzu. La troisième colonne échoua devant le col de Maya, malgré plusieurs attaques et des essais d'encercllement. Les résultats étaient cependant importants et Harispe fut récompensé de sa bravoure en recevant le commandement de la demi-brigade de chasseurs basques constituée en groupant les trois bataillons.

L'action porta ensuite sur l'Ouest: attaque française sur Vera, attaque espagnole sur le front de Vera à la mer, toutes deux infructueuses. A la suite de cette attaque, Caro quitta son commandement.

L'armée française était prête à l'attaque sur tout le front; les détails en furent arrêtés en un conseil de guerre tenu à Espelette le 27 juin 1794; ils comprenaient une triple action: division Moncey sur le Baztan, à l'Est; division Delaborde sur Vera, au centre; division Fréjeville sur la Bidassoa et Fontarabie, à l'Ouest.

L'action fut déclenchée le 24 juillet (après une opération locale le 10 juillet, qui conduisit à la prise du Camp des Emigrés établi au Mont Arguinzu, près des Aldudes). La division Moncey déboucha sur le Baztan en quatre colonnes venues des cols de Berdaritz, Ispéguy, Arieta et Maya. Les Espagnols furent successivement rejetés sur Errazy, puis Arizcun, Elizondo et enfin Almandoz, abandonnant la quasi-totalité du Baztan.

La population se retira vers le Sud; par la suite, la mise en valeur de cette vallée allait être assurée par de la main-d'œuvre militaire et des ouvriers agricoles venus des vallées proches de la frontière, puis des Hautes-Pyrénées et du Gers.

Ailleurs aussi le succès couronna les attaques françaises: Vera, Lesaca, Irun, tombèrent, puis Fontarabie, Saint-Sébastien...

Le général Moncey qui prit en août le commandement de l'armée des Pyrénées Occidentales, décida l'attaque de la Navarre espagnole. Le 16 octobre, la demi-brigade des chasseurs basques attaqua les Espagnols à Eugui et les mit en fuite, les retrouva à Viscarret et les mit à nouveau en fuite; l'action avait été conduite avec une telle vigueur que l'avant-garde commandée par Harispe reçut le nom de "colonne infernale". Mais le commandement français traîna et laissa les Espagnols gagner Pampelune, sans leur barrer la route.

Peu soucieux d'investir cette place forte, Moncey n'insista pas. Au cours de cette attaque, les fonderies espagnoles d'Eugui et Orbaiceta avaient été incendiées.

L'automne marqua un arrêt des opérations. L'état des troupes était misérable: le pays occupé au Nord de Pampelune offrait peu de ressources et les vivres manquaient. Aussi Moncey ramena-t-il son armée sur la ligne Saint-Sébastien – Saint-Jean-Pied-de-Port.

L'hiver fut très dur pour l'armée française: le manque de soins, la fatigue, l'insuffisance des vivres provoquèrent une terrible épidémie; en quelques jours, les cinquante-cinq hôpitaux qui avaient été organisés furent insuffisants. De ce fait, l'armée fut condamnée à l'inaction complète.

Le repli de l'armée avait ramené Harispe dans son village natal; ses troupes étaient cantonnées aux Aldudes et à Baïgorry. Le 23 janvier 1795, le brillant soldat épousa Marguerite d'Echoux, âgée de 22 ans, fille aînée du dernier vicomte d'Echoux.

Les opérations reprurent en juin 1795: l'attaque progressa rapidement sur la droite, Bilbao fut pris, puis Miranda de Ebro. La guerre prit fin par le traité de Bâle signé entre la France et l'Espagne, le 22 juillet 1795.

Dans le courant de septembre, les troupes françaises quittèrent l'Espagne et regagnèrent leur cantonnement en France. Harispe et ses chasseurs basques rentrèrent à Saint-Jean-Pied-de-Port.

(Les registres des délibérations de la Municipalité de Saint-Etienne-de-Baïgorry manquent pour la période de janvier 1793 à avril 1795. Cette fâcheuse lacune nous prive de renseignements directs sur ces deux années pendant lesquelles la Vallée fut le théâtre de la guerre.)

La France, dans son ensemble, n'était pas mûre pour jouir avantageusement d'un régime aussi décentralisé que celui organisé par les décrets de décembre 1789. Les résultats furent médiocres et l'on ne tarda pas à revenir vers la centralisation. Le chemin se fit en deux étapes: le décret du 14 frimaire an II (4 décembre 1793) établit dans chaque commune un agent du gouvernement dont la mission était de requérir et poursuivre l'exécution des lois, et plaça les municipalités sous le contrôle direct du Comité de Salut Public. Puis la Constitution du 5 fructidor an III classa les communes en trois catégories d'après le chiffre de leur population: plus de 1000.000 habitants, de 5.000 à 100.000 habitants, et moins de 5.000 habitants. Dans cette dernière catégorie (dans laquelle entraient toutes les communes de la Vallée de Baïgorry) la Constitution supprimait la Municipalité et y substituait un agent et un adjoint; la réunion au chef-lieu de canton des agents et adjoints des communes constituait la Municipalité de canton; auprès de celle-ci un Commissaire nommé par l'autorité centrale avait pour mission de veiller à l'exécution des lois.

La Constitution du 5 fructidor an III fut soumise au plébiscite; voici les résultats:

Dans le département des Basses-Pyrénées: 14.742 pour, 147 contre.

Dans le district (arrond.) de Saint-Palais: 3.692 pour, zéro contre.

Dans le canton de Baïgorry: 159 pour, zéro contre.

Afin de ramener ces brillants résultats à leur valeur toute relative, disons que le projet antérieur, voté le 24 juin 1793, trop démocratique et non mis en application quoique plébiscité, avait obtenu les résultats suivants:

Dans le département des Basses-Pyrénées: 20.700 pour, 20 contre.

Dans le district de Saint-Palais: 2.544 pour, 2 contre.

Dans le canton de Baïgorry: 208 pour. Zéro contre.

La substitution du nouveau régime au précédent se fit à Baïgorry le 22 frimaire an IV. Le personnel politique ne se renouvelait pas: le président de l'Administration municipale du canton et le commissaire étaient respectivement le trésorier et le secrétaire de la Cour générale de la Vallée à la fin de l'ancien régime: les notaires Etcheverry et Harismendy.

Mais ils avaient affaire à une tâche tout autre qu'en 1788. Dès son entrée en fonctions, la Municipalité fut assaillie par une marée montante de papiers de tous ordres: lois, décrets, arrêtés, ordres, demandes d'états, réquisitions. Une prodigieuse paperasse s'abattit sur les malheureux agents dont la tâche n'était pas enviable: talonnés par l'Administration centrale qui exigeait surtout des conscrits et de l'argent, en butte à la mauvaise volonté des administrés qui ne voulaient donner ni les uns ni l'autre, les agents avaient une besogne délicate et ardue. Nous en verrons des exemples.

La guerre éprouva cruellement la Vallée de Baïgorry dans les personnes et dans les biens.

Dans les personnes d'abord. Je ne saurais dire quelles furent les pertes en vies humaines; je n'ai pas trouvé d'indication sérieuse. Mais il est bien certain que le courage et l'audace des Chasseurs Basques, toujours sur la brèche, d'autant plus vaillants qu'ils défendaient directement leurs familles et leurs biens, se soldèrent par de nombreux vides dans les rangs. D'autre part, la guerre approfondit singulièrement le fossé qui s'était creusé dans les cinquante dernières années de l'ancien régime entre les Aldudes et le reste de la Vallée. Il faut rappeler ici, en quelques mots, que les Aldudes s'étaient peuplées par l'émigration des cadets de Baïgorry, lorsque la population connut l'essor prodigieux du XVIII^e siècle; que ces cadets manifestaient leur forte vitalité par l'appropriation et la mise en culture, ou sous clôture, de terrains de jour en jour plus étendus, prélevés sur le domaine collectif; que les jurats de Baïgorry, hantés par la crainte de perdre les pâturages de la haute Vallée, venaient périodiquement détruire les clôtures et rétablir le *statu quo*; et que les intendants successifs, très soucieux de n'accepter aucune innovation à la frontière, donnaient leur plein appui aux jurats. La rancune des Baïgorriens était telle qu'en 1795, au moment où, après un rude hiver, les opérations allaient reprendre, la Municipalité de "Thermopyle" (Baïgorry) instruisait les administrateurs du district de "Mont-Bidouze" (Saint-Palais) qu'un grand nombre de "traîtres aldu-diens" souillaient de leur présence le territoire des Aldudes et qu'il fallait se méfier de gens qui avaient trahi et étaient susceptibles de trahir à nouveau; en conséquence, cette

Municipalité demandait qu'on refoulât vers l'intérieur toute la population des Aldudes, à l'exception des gens qui avaient fui devant l'envahisseur espagnol: il ne fallait pas "que le sol des Aldudes soit occupé par des personnes suspectes et dangereuses".

Quant aux biens, jugez-en par ce que la Vallée connut en deux ans: invasion espagnole, combats acharnés un peu partout, incendie et pillage systématique, représailles, stationnement continu de troupes en réserve, au repos, en quartiers d'hiver, réquisitions, etc...

Il n'en fallait pas plus pour faire le vide dans les ressources de la Vallée. Ce qui échappa à l'invasion et à l'incendie fut réquisitionné; ce qui échappa à la réquisition fut maraudé par les troupes qui cantonnaient dans les villages; les bois furent coupés sans ménagement et la forge et la fonderie mises hors d'état de servir. On le vit bien dans les pétitions qui affluèrent lorsque la population fut imposée pour l'emprunt forcé:

L'un avait vu sa grande maison (Licerasse) transformée en caserne pour 400 hommes, tant que les troupes furent cantonnées dans le pays.

"Jugez de là, plaiderait-il, combien les fruits de toute espèce ont été ménagés, tout a été dévasté..."

L'autre avait souffert bien des misères:

1^o Au commencement de la guerre contre l'Espagne, l'ennemi lui a enlevé de la montagne tout le bétail à laine et la majeure partie du bétail à corne...

2^o Ensuite, l'ennemi, poussant plus loin sa marche, dévasta toutes les propriétés que l'exposant a dans la montagne et brûla ses bordes et ses cabanes.

3^o Sa maison a servi de caserne pendant deux ans et demi à 130 hommes des troupes cantonnées à Saint-Etienne, ce qui lui a causé un pillage affreux dans tous les meubles.

4^o Le séjour de cette troupe dans sa maison a été aussi cause de la dévastation qu'ont éprouvée ses champs et les autres propriétés, principalement les vignes d'où les militaires lui ont arraché la majeure partie des piquets et dont les récoltes de deux ans qui devaient lui produire plus de six barriques de vin lui ont été aussi enlevées.

5^o Ses bois ont été aussi détruits entièrement".

Tout en faisant la part de l'exagération fort naturelle chez un contribuable soucieux de payer le moins possible, nous admettons bien volontiers (et particulièrement ceux d'entre nous qui avons fait la guerre) que la Vallée fut très touchée; touchée d'autant plus que sa principale richesse consistait en bétail, proie toute désignée à la rapacité de l'ennemi et à celle, non moins grande, des agents préposés à la réquisition. D'ailleurs, ce fut surtout des pertes de bétail que la population se plaignit dans ses pétitions; les immeubles avaient relativement moins souffert, du moins à Saint-Etienne; il en allait autrement, il est vrai, à la Fonderie et aux Aldudes (les maisons de Saint-Etienne souffrirent davantage au cours de l'invasion de 1814).

La paix faite avec l'Espagne, les Chasseurs Basques estimèrent leur tâche terminée et leur présence sous les drapeaux superflue. La guerre continuait ailleurs, en Italie, mais cela n'intéressait pas nos hommes de Baïgorry; au surplus, la tradition était bien établie, selon laquelle la milice de Navarre ne devait son service que dans les limites du royaume de Navarre.

Le gouvernement avait une toute autre opinion et, le 23 janvier 1796, le Directoire versa à l'armée d'Italie les 9^e, 10^e et

11^e divisions militaires, auxquelles appartenaient les Chasseurs Basques.

La désertion, qui avait commencé dès la fin de la guerre contre l'Espagne et le retour aux cantonnements de France, prit alors des proportions alarmantes, tandis que les conscrits se cachaient au lieu de se rendre à la destination qui leur était fixée. Dans sa statistique des Basses-Pyrénées, le Général Serviez, préfet, notait au sujet des Basques: "Braves jusqu'à la témérité, ils ont donné dans la dernière guerre des preuves éclatantes de leur courage; ils étaient la terreur des troupes espagnoles; l'expérience néanmoins, en attestant leur valeur sur leurs foyers, prouve aussi combien ils répugnent à les quitter".

Le gouvernement donna des ordres aux Municipalités pour mettre en route vers leurs drapeaux tant les déserteurs que les conscrits; à Baïgorry chaque agent devait établir la liste de ceux qui n'obéiraient pas. Parmi les conscrits, les uns ne se présentèrent pas à la Municipalité, les autres, après s'être présentés, rentrèrent chez eux au lieu de gagner la Citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port; de leur côté, les déserteurs n'avaient pas bougé. L'autorité militaire réclamait. Les agents furent donc chargés d'insister auprès des conscrits et des déserteurs "au nom de la patrie qui triomphe et triomphera de tous ses ennemis extérieurs et intérieurs". La douceur ne donna aucun résultat; la crainte d'aller en Italie était plus persuasive que l'invocation du devoir sacré de défendre la patrie et ses ennemis... hors des frontières.

Lorsque la décision d'envoyer les Chasseurs Basques en Italie était intervenue, Harispe, qui connaissait ses hommes et savait que le mal du pays et la contagion de l'exemple les ferait tous partir de la caserne jusqu'au dernier, demanda au Général Moncey d'agir auprès du Directoire pour maintenir les Basques dans leur pays. Moncey intervint et obtint gain de cause; annonçant la bonne nouvelle aux Basques en mars 1796, il les exhorta solennellement à remplir leur devoir:

"Braves Basques, peuple fier, peuple indépendant qui aviez fixé la liberté dans vos montagnes tandis qu'elle était méconnue dans le reste de la France, voudriez-vous renoncer à votre gloire antique, voudriez-vous voir flétrir les lauriers que récemment encore vous avez tous cueillis? Qu'est devenu ce sentiment exalté, cet enthousiasme généreux qui vous fit courir aux armes lorsque l'Espagnol osa franchir ses limites? N'êtes-vous plus les mêmes hommes, n'avez-vous plus les mêmes intérêts à défendre?"

J'entends au milieu de vous la voix des ennemis de la patrie; les lâches émigrés qui bordent la frontière, les perfides partisans qu'ils ont dans l'intérieur, ont répandu dans vos contrées les bruits les plus mensongers; ils ont abusé de votre bonne foi, de votre idiome particulier pour vous les faire croire; ils vous disent qu'on ne veut plus rassembler que pour vous envoyer dans la Vendée, que les vaisseaux pour votre embarquement sont déjà prêts à Bayonne, etc., etc...

Je suis chargé, au nom du Gouvernement, de leur donner un démenti formel. Non! Vous ne sortirez pas de votre pays. Le ministre de la Guerre vient encore de m'en donner l'assurance et vos garnisons sont fixées d'une manière invariable sur votre frontière.

Jeunes gens de la première réquisition, on vous a dit qu'on allait vous encadrer dans des bataillons étrangers, au milieu des soldats dont vous n'entendez pas le langage; on vous a trompés; tous vous serez reçus dans les quatre bataillons basques, vous serez mêlés avec vos frères, vos parents et vos amis...", etc...

Cette proclamation fut distribuée aux agents municipaux et sans doute affichée dans chaque commune. Fut-elle suivie d'effet? Aux plaintes du chef de brigade Harispe, relatives à la

désertion, la Municipalité de canton répondit en mai 1796 que les agents avaient fait regagner leurs bataillons à tous les déserteurs. Mais par contre, le général Mauco, sous les ordres duquel se trouvaient les Chasseurs Basques, rendait compte en août 1796, que sur l'effectif total de 3.300 hommes que comprenait la demi-brigade, il y avait à peine 600 chasseurs présents sous les drapeaux. Pas même un homme sur cinq. Les exemples de sévérité, les jugements pris contre les déserteurs n'apportaient aucun remède à cette épidémie d'un mal moral.

L'Administration centrale continuait ses efforts, Moncey lançait une nouvelle proclamation rédigée à la fois en basque et en français; chaque agent municipal allait auprès des déserteurs ou de leurs parents essayer de leur faire entendre raison.

En septembre 1796, les Chasseurs Basques furent envoyés à Blaye; puis un bataillon gagna Bordeaux, où, en juillet 1797, il réprima avec discipline des troubles assez graves. En 1798, les quatre bataillons de Chasseurs Basques furent réduits en un seul, nouvelle bien accueillie à Baïgorry, où l'on pensa, non sans logique, qu'un bataillon nécessitait l'enrôlement de moins de conscrits qu'une demi-brigade à quatre bataillons.

Car les conscrits étaient toujours récalcitrants. Début 1798, un contingent de 63 conscrits fut imposé au canton; sur ces 63, 3 seulement prirent le chemin de la caserne; après bien des menaces, y compris celle d'être déclaré "émigré" et celle de l'arrestation, après des poursuites effectuées par la gendarmerie, on décida quelques autres à les imiter; en septembre, 23 des 63 appelés (en février) avaient retiré leur feuille de route et étaient partis.

Mêmes difficultés en fin d'année 1798, avec un contingent de 32 jeunes gens; 8 seulement retirèrent leur feuille de route. La municipalité du canton, au souvenir des difficultés du début de l'année, décida d'user de la manière forte; elle arrêta de siéger en permanence jusqu'au départ complet des conscrits, réclama un service d'ordre de 30 hommes à la troupe de Saint-Jean-Pied-de-Port et logea des garnisaires dans les familles des conscrits passés en Espagne: ces familles devaient loger et nourrir les garnisaires et leur payer une certaine somme chaque jour. Aucune famille ne paya cette somme.

En 1799, la Vallée dut fournir 44 hommes; et devant la difficulté de les faire partir, on fit encore appel à la troupe et des garnisaires furent logés chez les récalcitrants et les déserteurs. Les plaintes affluèrent de toute part: le logement, la nourriture, l'indemnité à payer aux garnisaires ruinaient les familles. Mais on éconduisit les plaignants. Bien mieux. Les agents des communes d'Anhau et Ascarat n'ayant pas fourni les registres de l'état civil qui permettaient d'établir les listes de recensement, on leur imposa des garnisaires. Le mandat municipal était un honneur peut-être, une charge certainement.

Vingt jours après l'arrivée des garnisaires, la municipalité les retira, trouvant leur charge trop lourde pour les familles des conscrits, mais l'administration centrale annula cette mesure trop bienveillante et les garnisaires revinrent.

Disons, pour terminer, qu'en 1800, le Commissaire du Gouvernement affirmait à la municipalité, non sans satisfaction, "je dois déclarer que ce canton n'est pas celui où l'on rencontre le plus grand nombre de récalcitrants".

La rentrée des impôts était un autre souci pour les agents municipaux. L'emprunt forcé donnait lieu à de nombreuses

plaintes et demandes d'abattement et les assujettis ne payaient pas. Les "trafiquants" du pays (ainsi désignait-on les commerçants) ne manifestaient aucune hâte à prendre leur patente. Les candidatures à la perception des contributions foncière et mobilière se faisaient rares au point que, dans certaines communes, les agents devaient eux-mêmes recouvrer les contributions. Et les réclamations des contribuables n'arrêtaient pas: en février 1797, le Président de la Municipalité constatait qu'à peu près tous les contribuables du canton s'étaient successivement présentés à la municipalité pour se plaindre de l'injustice de la répartition de la contribution foncière.

D'où des retards fréquents malgré les rappels de l'administration départementale; ainsi, six mois après la fin de l'an IV, le montant des contributions foncière et mobilière de l'an IV n'avait pas quitté le canton (non plus d'ailleurs que le montant de la contribution mobilière de l'an III).

Disons à titre d'indication que pour l'an V la contribution foncière montait à 9.239 livres et la contribution mobilière à 1.972 livres pour l'ensemble du canton.

Et, ce qui n'était pas fait pour simplifier les choses, ces sommes étaient perçues non en une fois, mais en cinq fois successives, chaque cinquième des contributions étant mis en recouvrement séparément.

Enfin, en l'an VII, aux foncière, mobilière et patente, venait s'ajouter la contribution extraordinaire de guerre sur les portes et fenêtres.

Certes, la tâche d'agent municipal était ingrate, mais ce n'était pas un fait nouveau; déjà sous l'ancien régime des jurats avaient été incarcérés à Saint-Jean-Pied-de-Port à propos de questions de frontières; au printemps 1795, l'agent national de la commune de Saint-Etienne avait été emprisonné à la Citadelle de Bayonne pour n'avoir pas exécuté les réquisitions qui lui avaient été adressées...

Qu'était devenu le Clergé pendant la tourmente révolutionnaire?

A Lasse, le curé et le vicaire furent déportés, tandis qu'un prêtre originaire de la paroisse émigrerait. Les biens du curé furent confisqués en 1793.

A Ascarat, le curé fut également déporté et ses meubles confisqués en 1794.

Le curé d'Irouleguy émigra, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

A Saint-Etienne, le curé Casedevant disparut, remplacé par Mildiu, curé constitutionnel qui prêta le serment exigé. Des trois vicaires, l'un, Narbais, passa la frontière avec Matchy, prêtre libre; un autre, Martinto, fut du nombre des prêtres déportés; le troisième gagna les Aldudes, puis l'Espagne.

Aux Aldudes, plusieurs prêtres réfugiés à proximité de l'Espagne, vécurent dans des maisons écartées et continuèrent leur ministère avec la complicité de la population demeurée fidèle à sa foi; mais cela n'alla pas sans danger; l'un fut pris par les révolutionnaires et fusillé à Saint-Jean-Pied-de-Port, les autres passèrent en Espagne.

Pendant la même période, l'on fit main basse sur les objets du culte, objets et vases sacrés, pour les envoyer à l'hôtel de la monnaie à Paris; on confisqua aussi les ornements et linge d'Eglise, qui furent envoyés à un dépôt constitué à Saint-Palais.

Quelques prêtres ne tardèrent pas à rentrer; depuis la fin du printemps 1795, le gouvernement révolutionnaire modifiait son attitude vis-à-vis de l'Eglise, tout en exigeant la soumission aux lois de la République. C'est pourquoi Hiriart, puis après lui Matchy et Jauréguy, à leur retour de l'étranger, comparurent en septembre 1795 devant le Corps municipal pour signer la déclaration suivante: "Je reconnais que l'universalité des citoyens français est le souverain et je promets soumission et obéissance aux lois de la République."

Plus tard, après l'orientation à gauche donnée à la politique gouvernementale en septembre 1797, des mesures répressives furent prises contre les émigrés et contre les prêtres; on exigea de ceux qui voulurent continuer à exercer le culte, le serment de fidélité à la République. C'est pourquoi, en octobre 1797, Mildu, Jauréguy, Matchy, prêtres de Saint-Etienne, Hirigoyen, prêtre de La Fonderie, Hiriart, prêtre d'Anhau, prêtèrent serment devant la Municipalité de canton dans les termes imposés: "Je jure haine à la royauté, à l'anarchie, attachement et fidélité à la République et à la Constitution de l'an III."

Il est certain que, tout en manifestant un certain zèle révolutionnaire, la population resta attachée à sa foi; malgré les dangers que le voyage comportait, un grand nombre de parents n'hésitèrent pas à franchir la frontière pour faire baptiser en Espagne leurs enfants; dans la seule paroisse d'Errazu, 85 enfants de Saint-Etienne-de-Baïgorry furent baptisés de 1793 à 1804.

Avec les difficultés que rencontra l'exercice du culte, les registres de baptême furent assez mal tenus; un registre fut établi sur l'ordre de l'évêque de Bayonne en 1821-1822 sur les déclarations faites sous serment des parents, parrains et témoins oculaires, pour la période 1793-1804. Pour sa paroisse, le doyen de Saint-Etienne-de-Baïgorry put ainsi rétablir environ cinq cents actes de baptême.

L'anniversaire de la "juste punition du dernier roy des Français" était célébré chaque année sur la place de la Liberté, à Saint-Etienne. Ce n'était pas là une manifestation du zèle des Baïgorriens, mais l'obéissance aux prescriptions de la loi du 18 floréal an II.

Voici, selon le procès-verbal de 1796, comment se déroulait la cérémonie:

"...Le président du canton a rappelé au peuple les crimes qui ont conduit Capet à l'échafaud et les avantages qui doivent résulter du gouvernement républicain.

Les auditeurs ont souvent donné des marques de leur joie en applaudissant vivement dans les parties du discours qui lui apprenaient que le règne des roys avait passé pour jamais du territoire français et que la République était assise sur les bases inébranlables de la justice.

A la fin du discours, chaque fonctionnaire public a parlé individuellement pour vouer à l'exécration publique des rois et de la royauté.

Ensuite de quoi, le peuple s'est mis spontanément à labourer la terre au pied de l'arbre de la liberté, afin, disait-il, de lui faire pousser de plus profondes racines et s'écriant qu'il ne fallait jamais le laisser sécher. Ensuite de quoi, l'Administration municipale s'est retirée au lieu de ses séances où elle a rédigé le présent procès-verbal."

Dans les communes, on avait planté sur la place principale du village, un arbre de la liberté autour duquel se déroulaient les fêtes républicaines.

Ces arbres eussent dû être entourés du respect de tous et de soins particuliers; il n'en était pas toujours ainsi. En juin 1796, l'arbre de la liberté de Lasse fut coupé par des gens pleins de malveillance, qui l'avaient traîné dans la boue; la Municipalité du canton fut "indignée de cette atrocité", mais il ne semble pas que l'affaire alla au delà de cette indignation.

Ailleurs, les arbres de la liberté séchaient faute de soins.